

10 février 2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE FEVRIER

1. Présentation du Rapport d’Orientation Budgétaire

2. Rapport de Développement Durable

1. Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire

Comme tous les établissements publics de coopération intercommunale de plus 3 500 habitants, REDON Agglomération doit organiser un débat d'orientations budgétaires, prélude au vote du budget 2021 au mois de mars prochain.

Plus qu'un exercice convenu et technique, il est l'occasion pour vos élus de définir, exprimer et expliquer nos objectifs politiques et opérationnels du temps court de l'année budgétaire dans le cadre stratégique du temps long du mandat qui s'ouvre jusqu'à 2026.

C'est tout l'objet du présent rapport d'orientations budgétaires dont je veux dire l'essence : porter haut notre ambition pour le territoire ; organiser méthodiquement la mise en œuvre des projets ; conjuguer nos dynamiques avec les 31 communes membres de notre EPCI.

Nous le voulons accessible dans sa forme et transparent sur le fond.

Des communes unies face à une crise sanitaire sans précédent

En ce début de mandat, ce rapport est singulier, à l'image du contexte inédit et difficile que traversent notre pays, nos concitoyens et nos acteurs économiques et sociaux. Les maires, conseillers communautaires et municipaux, le mesurent bien, qui ont été à leurs côtés dans la crise sanitaire du Covid-19 :

- Action immédiate pour procurer à tous, les masques et le gel hydro-alcoolique, quand on n'en trouvait nulle part. nous avons rapidement bâti des solutions locales.
- Protection de nos aînés, notamment dans les EHPAD.
- Accueil des enfants, spécialement ceux des soignants, dans des multi-accueils sûrs avec des protocoles robustes.
- Aide à nos entreprises et nos associations qu'il a fallu soutenir dans leur adaptation et la défense de nos emplois locaux.
- Maintien des services d'assainissement et d'enlèvement des ordures ménagères sans failles.

C'est la raison d'être de la coopération intercommunale.

Des projets de développement et des moyens de les financer

Mener des projets communs et les financer est le cœur de ces orientations budgétaires.

Des premiers, nous ne manquons pas tant en termes de services aux habitants et aux entreprises, qu'en termes d'investissements pour l'aménagement de notre territoire. Riche d'un cœur battant avec notre ville-centre, de pôles d'équilibre harmonieusement répartis et de communes diverses, dynamiques et complémentaires, Redon Agglomération y consacra encore cette année plus de x Millions d'euros.

Ces moyens de financer nos actions, nous devons les gérer avec agilité, sans obérer nos marges de manœuvre. La période est certes pleine d'incertitudes qui assombrissent l'horizon de nos ressources (fiscalité, recettes, dotations...). Mais elle ne doit pas nous conduire à la paralysie et à l'incapacité de nous projeter dans l'avenir.

Le projet de Territoire : nous projeter ensemble dans l'avenir

Riches de notre diversité, de nos talents, de l'addition de nos forces entre communes et agglomération, nous devons plus que jamais dire, à nos concitoyens et à nos partenaires, ce que nous voulons pour notre territoire et nos habitants et ce que nous pouvons faire durant ce mandat pour y arriver. Nul virus ne saurait nous détourner du devoir de réussir, à notre échelle, les transitions écologiques, économiques et sociales. Le statu quo en la matière n'est plus une option.

Le projet de territoire que nous fabriquons collectivement est sur le métier des 15 commissions de travail de notre agglomération. Chaque commission est présidée et animée par un vice-président (selon le champ de compétences qui lui a été délégué) et compte entre 20 et 35 membres : maires, conseillers communautaires, conseillers municipaux.

Chacune dans son domaine, sans censure, est le lieu de consultation et de proposition, elles analyseront chaque thématique, débattront et prépareront les propositions de la collectivité pour la partie du projet de territoire qui les concerne.

Ces propositions affinées, nous les porterons à la connaissance et à la sagacité de nos partenaires associatifs et du monde économique, au travers du Conseil de développement et du collège des entreprises de l'Agence d'attractivité. Mais aussi à celle des habitants au travers de notre site internet, pour recueillir leurs propositions d'amélioration et leurs avis.

A l'issue, je soumettrai le projet ainsi discuté au vote du conseil communautaire avant l'été pour une mise en œuvre immédiate.

A la fois une démarche et un contrat, le Projet de Territoire est donc véritablement l'occasion choisie de dépasser les aléas du moment, en prenant notre part de l'effort national du plan de relance, ainsi que de trouver matière à la réflexion structurante et aux décisions partagées au service de nos concitoyens.

Des orientations budgétaires volontaristes dans un contexte d'incertitudes

Ce rapport d'orientations budgétaires, fidèle à notre action assure donc la continuité des actions et des investissements structurants. 2021 permettra ainsi de livrer et faire avancer de nombreux chantiers parmi lesquels :

- Les premiers projets de Confluences 2030 (Finalisation de la base nautique ; Passerelle du port et ses abords ; nouvelle Capitainerie) ;
- La création du nouveau parc d'activités de la Vallée du Couchant ;
- Le lancement des projets de réhabilitation des piscines intercommunales ;
- La construction d'une nouvelle station d'épuration Callac ;
- La poursuite du déploiement du Plan Très Haut Débit ;
- La protection contre les inondations avec la renaturation portuaire et la protection des digue...

Fidèle à notre philosophie, il sanctuarise également les moyens de mettre en œuvre le Projet de Territoire, boussole de notre action du mandat 2020-2026, ciment de l'esprit communautaire de coopération. Ce même esprit se traduira, je n'en doute pas, dans le pacte de gouvernance fiscal et financier, en cours de discussion, liant nos 31 volontés.

Les points à retenir

Au niveau national

- En 2020 une épargne brute des collectivités locales en baisse en lien avec la crise sanitaire
- Une baisse des investissements locaux sous le couvert de la fin du mandat, mais aussi du retard dans la définition des projets avec le contexte
- Une dette stabilisée, mais pesant plus lourdement avec un recul de l'épargne
- Et une trésorerie qui a tendance à baisser, notamment au niveau local : régions, départements et collectivités locales
- Au final, des collectivités territoriales confirmant leur responsabilité d'actions et de moyens

Le gouvernement apporte son soutien économique quoi qu'il en coûte et met en œuvre une loi de finances pour la relance et la transition avec un objectif : retrouver en 2023 l'activité d'avant crise.

Pour REDON Agglomération

- Une situation financière satisfaisante à fin 2020, avec un résultat en progression de 6.2 %, en raison du report de certains projets et du maintien des financements
- Un budget confirmant l'engagement de REDON Agglomération en faveur du développement du territoire, intégrant les risques sur le niveau de la fiscalité économique à court et moyen terme
- Une dette au service des investissements, avec une capacité de désendettement inférieure à 6 ans à fin 2020
- Un programme d'investissement 2021 en faveur de l'attractivité du territoire
- Une réflexion financière à mener à l'échelle du bloc local, pour assurer la qualité des services et équipements en place
- La nécessité d'être au rebond aux côtés des principaux acteurs du territoire, pour assurer la résilience économique et sociale de notre territoire

2. Rapport de Développement Durable

La loi n°2010-788 du 2 juillet 2010 rend obligatoire pour les collectivités locales et les EPCI de plus de 50.000 habitants, l'élaboration d'un rapport sur la situation en matière de développement durable et sa présentation à l'assemblée délibérante préalablement au débat budgétaire.

Ce rapport présente le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Les politiques menées par REDON Agglomération portent notamment sur :

- La réduction des papiers et des déchets
- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux & la protection des ressources
- La dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains